

Justificatif généré le 02/02/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 02/02/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/722519
N° d'annonce : 722519

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE SAINT-SIMON-DE-BORDES

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 €

Siège social : 100 Esplanade du Général de Gaulle Cœur Défense – Tour B 92932 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

879 546 125 R.C.S. Nanterre

L'associé unique en date du 16 janvier 2024, a décidé de transférer le siège social de la société au **43 Boulevard des Bouvets – CS 90310 - 92741 NANTERRE CEDEX** à compter du 01 février 2024.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nanterre.

Le représentant légal

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeQ42fYx3

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQ42fYx3>

